BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 860

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20220144. *Date de parution :* 27 juillet 2022.
Annonce numéro : 787. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

RCS non inscrit.
CAR AND CLASSIC EUROPE LIMITED.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Adresse : 36-38 Cornhill Londres Ec3v 3ng, Royaume-Uni.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 697000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Site internet dans le domaine de l'hébergement d'annonces de ventes de véhicules de collection, de pièces détachées, de documentations et d'objets de l'automobile de collection..
Adresse : 350, Chemin De Pré Neuf, 38350 La Mure.
Précédent propriétaire : 501 512 867 RCS Grenoble. **MORICE** (Julien). Nom d'usage : MORICE.
Date de commencement d'activité : 1er juillet 2022.
Publication légale : Le Dauphiné Libéré *du* 27 juillet 2022.
Oppositions : A l'adresse du fonds vendu sis 350 chemin du Pré neuf 38350 LA MURE pour la validité et pour la correspondance à l'ordre des Avocats de Paris sis Maison des AVOCATS, Cours des Avocats CS 64111 75833 PARIS Cedex 17..
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 01/07/2022 enregistré au Service de l'Enregistrement de grenoble 3 le 20/07/2022, Dossier 2022 00040494 Adresse de l'ancien propriétaire : 350 chemin du Pré Neuf 38350 LA MURE. Adresse du nouveau propriétaire : International House 36-38 Cornhill LONDRES EC3V 3NG Royaume-Uni. référence 3804P03 2022 A 03567 Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..